

⇒ Destinataires : Masculins nés en 2008/2009/2010
(Liste au dos)

Le Grand Quevilly, le 30 Mai 2024

Objet : BEACH HANDBALL - Convocation Détection/Sélection Jeunes
2023/2024 - Tournoi Inter-Territorial Inter-Comités BEACH - Masculins nés en 2008/2009/2010

Cher Ami Sportif,

Nous avons le plaisir de vous convier avec la Sélection **BEACH HANDBALL** des jeunes masculins nés en 2008/2009/2010, pour participer au Tournoi Inter-Territorial des **Inter-Comités Beach-Handball** :

DU SAMEDI 1^{ER} AU DIMANCHE 2 JUIN 2024, à RENNES (35)
Tournoi le Dimanche 2 Juin 2024 à la BEACH ARENA à LE REUH (35)
Départ le Samedi à 13h30 => **2 points de RDV** (voir liste au Verso)
GONFREVILLE au Gymnase Delaune et **GRAND QUEVILLY** au Gymnase Tabarly
Retour le Dimanche entre 20h30 et 21h00

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- **L'autorisation parentale**
- **L'autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- **L'attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux).
- Une **gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
- Des **affaires de sport** (short + tee-shirt + sous-maillot/legging en cas de mauvais temps)
- Des **affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée)
- **En cas de Soleil**, prévoir **Crème Solaire** et **Casquette** (+ lunettes de soleil pour les temps de repos)
- Prévoir un short noir au cas où (si taille indisponible dans les shorts à notre disposition)
- Si vous en prenez, vos sous maillots doivent être uniquement Noir

⇒ **POUR INFORMATION : Point logistique**

Déplacement en commun Masculins et Féminines (3 minibus et 1 voiture)

Merci de respecter la répartition dans les véhicules et le lieu de départ qui vous a été attribué

Vous devez prévoir votre Pique-Nique pour le repas du Samedi soir

Hébergement + Petit Déjeuner à l'Auberge de Jeunesse HI RENNES, 10 Canal St Martin, 35700 RENNES.

Repas du Dimanche midi pris en charge sur le site de compétition.

Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont à retrouver sur notre site : www.handball76.org

⇒ **ENCADREMENT BEACH DETECTION 76 MASCULINS 2008/2009/2010**

Référent Beach 76 : Matis VERDIER ☎ 06 47 51 35 53 ✉ matis.verdier@handball76.com

Référent Sélection Masculins : Matis VERDIER

Encadrement : Hugo BOUTEILLER, Tanguy QUENU

MERCI DE CONFIRMER VOTRE PARTICIPATION (OU NON)
PAR MAIL DIRECTEMENT AUPRES DU REFERENT BEACH DU COMITE 76

Sportivement,

Matis VERDIER
Référent Pique Beach 76

Olivier CLERMONT
Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale

Copie pour Info :

- J.-L. LIGUORI - Président du Comité 76 HB
- F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- Ligue de Normandie de Handball
- F. PROUFF - CTS LNHB
- P. MAHE - CTF LNHB
- Les clubs Seinomarins

DÉTECTION/SELECTION 76 MASCULINS 2008/2009/2010 - BEACH

TOURNOI INTER-TERRITORIAL INTERCOMITES BEACH - Sam. 1^{er} et Dim 2 Juin 2024 - à RENNES (35)

Référent Sélection Masculins : Matis VERDIER ☎ 06 47 51 35 53

Nom	Prénom	Club	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Lieu de Départ
KERVILLA	ESTEBAN	GONFREVILLE	31/03/2009	185	DROITIER	GONFREVILLE
SIRACUSA	TEO	GONFREVILLE	20/05/2010	149	DROITIER	GONFREVILLE
VIEL	ELOUAN	GONFREVILLE	28/01/2009	172	DROITIER	GONFREVILLE
RACINE	ALBAN	GRAVENCHON	12/09/2009	165	DROITIER	GONFREVILLE
CORNU	MATHEO	ALCL	19/05/2009	155	DROITIER	GD QUEVILLY
DELAFENESTRE	ZOAN	ROUEN	14/09/2008	179	DROITIER	GD QUEVILLY
ELIOT	KALIS	ROUEN	08/02/2010	162	DROITIER	GD QUEVILLY
GARROCCQ	BENJAMIN	ROUEN	18/11/2008	169	DROITIER	GD QUEVILLY
JULO	BAPTISTE	ROUEN	11/05/2009	181	DROITIER	GD QUEVILLY
LE BERRE	NOAM	ROUEN	22/05/2010	175	GAUCHER	GD QUEVILLY
MINIL-BERTIN	GABRIEL	ROUEN	31/07/2009	169	GAUCHER	GD QUEVILLY
OCHIER-GROS	AIDAN	ROUEN	08/06/2009	177	GAUCHER	GD QUEVILLY

Autorisation Parentale

A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ^{(2) (1)} :

Père, Mère, Représentant légal de ^{(2) (1)} :

Licencié(e) au club de Non Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Date :

Cadre à remplir

Lieu :

⁽²⁾ Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à venir et/ou à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Signature des parents
Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

⁽¹⁾ Préciser NOM et Prénom

⁽²⁾ Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement

RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom
(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.